

VILLE DU CANNET



DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE MATERNELLE

2012
2013

Réservé à l'administration

Ecole de secteur :H.C...

Dérogation :

N° de l'élève :

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre des reportages prévus lors des manifestations organisées pendant le temps scolaire ou en dehors de ce temps, j'autorise mon enfant à être photographié OUI NON

Renseignements de l'enfant

NOM :

Prénom :

Fille Garçon

Date de naissance :

Lieu :Dépt :

ECOLE FREQUENTEE EN 2011-2012

Classe ou niveau :

Commune/dépt :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

Madame Monsieur /ou/Madame et Monsieur

Garde alternée...

NOM.....PRENOM.....

☎domicile :.....

portable mère :

portable père :

portable conjoint (e).....

email.....

ADRESSE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE DE L'ENFANT :

CODE POSTAL :VILLE :

PERSONNE(S) AUTORISEE(S) à récupérer l'enfant en cas d'accueil en « service minimum » (journée de grève) :

Nom :lien avec l'enfant :

Nom :lien avec l'enfant :

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e) Union libre Pacsé(e) Veuf(ve) Célibataire Séparé(e) Divorcé(e)

Si garde alternée : nom et adresse du père ou de la mère :

De quel régime social dépendez-vous ? : CAF ou autre précisez :

PERE ou CONJOINT : (rayer la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Adresse :

Téléphone :

MERE ou CONJOINTE : (rayer la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Adresse :

Téléphone :

Je soussigné(e).....père mère ou tuteur légal déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus. Nous attestons avoir été informés que toute fausse déclaration entrainerait d'éventuelles poursuites, conformément à l'article 441-7 du Code Pénal.

Le Cannet, lesignature (précédée de la mention « lu et approuvé »

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1^{ère} année de MATERNELLE- / 1^{ère} Inscription sur la commune

Les enfants résidant sur la commune du Cannet sont inscrits dans leur école de secteur.

Les demandes d'inscriptions dans un autre secteur scolaire seront faites par courrier pour un (des) motif(s) dûment justifié(s) et seront accordées après examen des possibilités d'accueil de chaque école.

Déroptions

Les enfants résidant sur une commune extérieure, pourront être inscrits sur une école du Cannet après avoir fait valider auprès de leur Mairie de résidence la demande de dérogation pour l'année scolaire à venir, **et ce dans la mesure des places disponibles.**

Dans tous les cas

Après l'enregistrement du dossier au Service des Affaires Scolaires/Animations Enfance Jeunesse de la Ville du Cannet, **une attestation d'inscription** sera envoyée aux parents **dans le courant du mois de mai 2012**. Ils pourront alors procéder à l'admission de leur enfant auprès des Directeurs des écoles.

*

Nous demandons aux parents de répondre de façon précise aux renseignements qui leur sont demandés, et de nous communiquer tout changement dans leur situation familiale qui surviendrait en cours d'année scolaire.



Mairie du Cannet

**Service AFFAIRES SCOLAIRES/
ANIMATIONS ENFANCE JEUNESSE**

55 Rue Geoffroy Saint-Hilaire

06110 LE CANNET

☎ 04.93.69.22.67 Standard

☎ : 04.92.59.44.73 ou 04.92.59.44.74

E-mail : affaires.scolaires@mairie-le-cannet.fr

Téléchargement du dossier ou pré-inscription en ligne



www.lecannet.fr / Vie quotidienne/vie scolaire

Joindre les pièces requises en « pièces jointes » ou bien les adresser par courrier

RESTAURATION SCOLAIRE

(pré-inscription 2012 - 2013)

Nom de l'école - (cadre réservé à l'administration)

Renseignements de l'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nombre d'enfants à charge :

Cocher les jours :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Votre enfant est-il atteint d'une allergie alimentaire : NON OUI

Si OUI, laquelle :

Si vous avez coché **OUI**, fournir **impérativement** 15 jours avant la rentrée scolaire, un certificat médical **récent** d'un allergologue, (moins de trois mois) précisant les signes cliniques de la maladie, les aliments exclus, et la conduite à tenir en cas de problème (joindre l'ordonnance en cas de traitement).

Ou d'une intolérance alimentaire : NON OUI

Si OUI, laquelle :

Si vous avez coché **OUI**, fournir **impérativement** 15 jours avant la rentrée scolaire, un certificat médical **récent** de votre médecin traitant, précisant les aliments à exclure.

Autres cas médical :

Justificatifs à joindre

Photocopie du dernier bulletin de salaire du père et de la mère
ou photocopie du registre du commerce ou extrait KBISS pour les commerçants
ou photocopie de la carte professionnelle pour les professions libérales

L'accès au restaurant scolaire est d'abord fonction :

- de l'inscription définitive à l'école
- des places disponibles
- de l'absence d'impayés au Service Affaires Scolaires/Animations Enfance Jeunesse et à la Société Avenance.
- sont prioritaires les élèves dont les deux parents exercent une activité professionnelle
- tout changement de situation familiale ou professionnelle des parents devra être signalé.

RENSEIGNEMENTS RESTAURATION SCOLAIRE : 04.92.59.44.70